



COMPTE RENDU
COMMISSION ADMINISTRATIF PARITAIRE
DES GREFFIERS EN CHEF
du 22 Novembre 2012

L'UNSA SJ a, en préambule fait une déclaration liminaire, diffusée séparément compte tenu des attaques et insinuations portées contre les membres élus de notre syndicat.

L'Administration nous a informé vouloir revoir la cartographie de certains emplois au vu de la carte judiciaire : une réunion est prévue le 5 décembre prochain. Des repyramidages sont également envisagés pour des postes qui seraient proposés à la CAP du mois de juin 2013.

Par ailleurs, le 20 décembre 2012 une première réunion se tiendra afin de réécrire la circulaire de 2007 relative au fonctionnement des CAP de greffiers et de greffiers en chef.

Lors de cette CAP, 85 mouvements ont été réalisés dont 9 inscriptions et réalisations au tableau d'avancement (3 concernant des collègues du grade provisoire).

L'UNSA SJ constate que l'Administration avait déjà ciblé les juridictions en difficulté : celles pour lesquelles un renfort est indispensable, et celles qu'il ne faut absolument pas dégarnir.

Ainsi, dans certaines régions, ce sont les chefs de cour qui n'ont pas fait remonter de façon explicite les difficultés du terrain et n'ont donc pas prioriser les besoins indispensables au fonctionnement normal des juridictions.

De ce fait, vous constaterez que dans certaines cours aucun mouvement n'est réalisé alors que paradoxalement, des entorses ont entraîné le blocage de collègues dans certaines juridictions pour favoriser des mutations "TGV" : à peine affecté déjà muté !!!!

Les membres de la CAP